

HIVER 2019



Le courant andréen

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL



**ZÉRO
GASPILLAGE**

**SAINT-ANDRÉ A
SON AMBASSADRICE**

Budget 2019

**Tout pour bien profiter
de l'hiver**

Souvenirs des Fêtes

ADMINISTRATION ET RAPPELS



Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

10, rue de la Mairie,
Saint-André-d'Argenteuil
(Québec) J0V 1X0
Tél. : 450 537-3527
Télec.: 450 537-3070
info@stada.ca

www.stada.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30
et le vendredi de 8 h à 13 h

Séances ordinaires

Chaque premier mardi
du mois, à 19 h

Versements de taxes 2019

1^{er} avril

3 juin

1^{er} août

1^{er} octobre

MOT DU MAIRE



L'année 2019 débute en force avec de nombreux projets. Les efforts déployés au cours des derniers mois nous amènent à planifier et à regarder vers l'avenir.

Notre priorité demeure les citoyennes et citoyens de Saint-André-d'Argenteuil ainsi que la qualité des services offerts. Vos préoccupations et demandes sont toujours traitées avec sérieux et attention. Les équipes sur le terrain travaillent fort afin d'offrir un service à la hauteur de vos attentes en accord avec la vision de l'équipe municipale. Des efforts constants sont nécessaires afin d'atteindre les objectifs et améliorer les rendements, tant au niveau des services que l'entretien de nos infrastructures.

Le Conseil a travaillé conjointement avec les professionnels des différents services afin de limiter les impacts et maximiser les résultats tangibles de l'exercice financier 2019. Certains postes budgétaires sont difficiles à compresser et dans certains cas impossibles, mais certains autres nous permettent de contrôler ces impacts. Dans les cas où les montants sont incompressibles nous nous engageons à vous assurer les meilleurs services et maintenir une gestion serrée. Des suivis rigoureux et des discussions sont faits de façon régulière, avec les différents fournisseurs et partenaires, afin d'assurer le meilleur pour notre communauté.

Le budget 2019 nous permettra de continuer le travail amorcé et nous donnera la possibilité de planifier et de poursuivre les travaux importants. Que ce soit le déneigement et les réfections des routes, l'entretien des parcs ou la formation des employés, les investissements sont récurrents et doivent être faits de façon réfléchie et durable. Les prochains mois seront remplis de défis et d'actions importantes pour notre municipalité. Ce travail nous mènera vers de belles réalisations et vers une amélioration de l'état de notre territoire. L'équipe municipale et le Conseil travaillent de concert afin d'offrir quotidiennement des services à la hauteur de vos attentes. L'objectif commun demeure de faire rayonner notre belle collectivité dès maintenant et pour les années à venir.

Je tiens, en mon nom et celui du conseil municipal, à vous remercier de votre confiance et vous invite à communiquer directement avec moi ou la direction, pour toutes questions ou commentaires. Nous sommes en tout temps à votre disposition.

Au plaisir,
Marc-Olivier Labelle
Maire

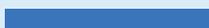
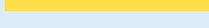


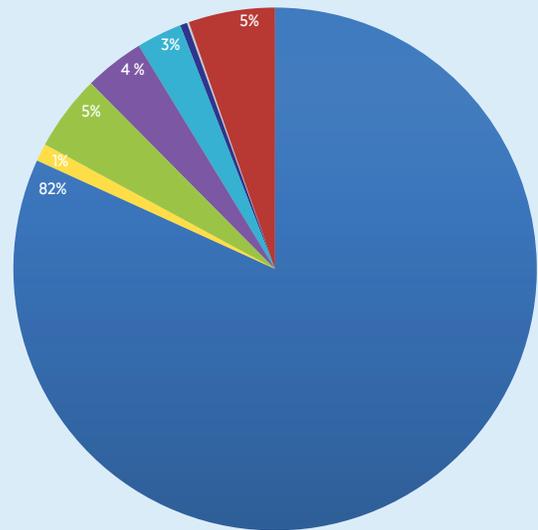
BUDGET

Le budget annuel de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil pour le prochain exercice financier a été adopté par les élus municipaux lors de séance spéciale du 19 décembre 2018.

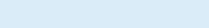
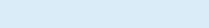
Ces revenus permettent d'offrir des services aux citoyens : entretien des infrastructures et déneigement, eau, sécurité incendie, loisirs et culture, collecte des matières résiduelles, etc.

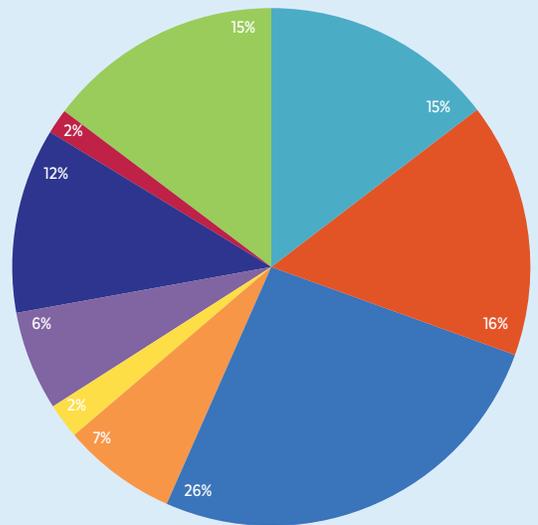
REVENUS

Taxes (82%)	\$ 3 822 324	
Autres revenus (5%)	\$ 249 457	
Transferts (5%)	\$ 218 539	
Services rendus (4%)	\$ 173 113	
Imposition de droits (3%)	\$ 131 500	
Compensations (1%)	\$ 50 939	
Sablères et carrières	\$ 20 000	
Intérêts	\$ 6 500	



CHARGES

Transport (26%)	\$ 1 364 802	
Sécurité publique (16%)	\$ 832 244	
Amortissement des immobilisations (15%)	\$ 770 085	
Administration générale (15%)	\$ 764 241	
Loisirs et culture (12%)	\$ 604 914	
Hygiène du milieu (7%)	\$ 373 347	
Aménagement, urbanisme et développement (6%)	\$ 324 730	
Santé et bien-être (2%)	\$ 115 010	
Frais de financement (2%)	\$ 81 556	



SÉCURITÉ INCENDIE



DÉNEIGEMENT DES ISSUES

Les issues du bâtiment doivent être suffisamment dégagées pour être capable de les utiliser et d'ouvrir les portes pour évacuer le bâtiment en cas d'urgence.

Il faut se rappeler que les issues servent également aux pompiers pour accéder au bâtiment. Surtout, n'oubliez pas les escaliers et balcons extérieurs!



L'hiver est propice aux incendies, protégez-vous!

BORNE D'INCENDIE

La neige ne doit pas être poussée ou soufflée sur les bornes d'incendie. Lors d'un incendie, les pompiers ont peu de temps pour raccorder l'autopompe afin d'alimenter les lances. En rendant les bornes d'incendie visibles et accessibles, on facilite le travail des pompiers.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Le froid de l'hiver entraîne une utilisation accrue des systèmes de chauffage. Ceux-ci sont régulièrement la cause d'incendie, particulièrement si les utilisateurs sont négligents. Le dégagement des appareils de chauffage, leur entretien, leur installation et leur utilisation adéquate permettent de se réchauffer sans mettre sa sécurité en péril. Le ramonage des cheminées et l'utilisation appropriée d'un appareil homologué et conforme sont quelques gestes pouvant prévenir un sinistre.

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Le seul moyen efficace de sauver des vies, surtout lorsque l'on dort, est d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à tous les étages du bâtiment. Testez-le régulièrement avec la fumée d'une allumette ou d'une chandelle pour vous assurer de son bon fonctionnement. Changer les batteries aux changements d'heure est une pratique recommandée. Installer un avertisseur de fumée avec pile au lithium garantie pour 10 ans est un autre moyen facile de diminuer les entretiens.

AVERTISSEUR DE FUMÉE

N'oubliez pas, la durée de vie utile des avertisseurs de fumée est de 10 ans, il faut les changer même s'ils semblent fonctionnels! Lors d'un incendie, un système de détection efficace vous permettra d'avoir le temps de sortir. Sitôt averti, sitôt sorti!



DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Vous avez un système de chauffage au bois, au gaz, à l'huile ou à granules? Un garage attaché à la maison?

Vous devez installer un détecteur de monoxyde de carbone dans le bâtiment. Ce gaz inodore, incolore, toxique et mortel, normalement évacué par une cheminée, pourrait être présent dans votre bâtiment sans que vous ne vous en rendiez compte. Ce type de détecteur a une durée de vie limitée, il faut se référer aux instructions du fabricant.



L'EXTINCTEUR ABC

Dans un bâtiment, la présence d'un extincteur ABC d'un minimum de 5 livres est recommandée. L'extincteur vous permettra de contrôler un début d'incendie en attendant l'arrivée des pompiers. Il fera parfois la différence entre un incendie mineur et majeur.

URBANISME - RAPPELS SAISONNIERS



Service d'urbanisme

Les membres du Service d'urbanisme et environnement sont à votre disposition pour répondre à vos questions, vous informer et vous accompagner dans tous vos projets.

Il est toutefois important de comprendre que chaque membre du service est tenu de respecter un horaire afin d'assurer le bon suivi des différents dossiers. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre rendez-vous avant de vous présenter à nos bureaux. Nous vous invitons à consulter l'horaire ci-dessous et à prendre rendez-vous au 450 537-3527 ou par courriel au inspecteur@stada.ca.

DISPONIBILITÉS DU SERVICE

D'URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Lundi	13 h à 16 h
Mercredi	13 h à 16 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h

L'importance de planifier

Lors de la planification de vos travaux, il est important de vous y prendre d'avance pour mieux planifier les différentes étapes de votre projet. Il est aussi primordial de vous renseigner sur la réglementation en vigueur. N'oubliez pas de prévoir un certain délai pour l'obtention de votre permis ou certificat. Une bonne planification vous évitera des ennuis imprévisibles!

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX POUR LESQUELS VOUS AUREZ BESOIN D'UN PERMIS :

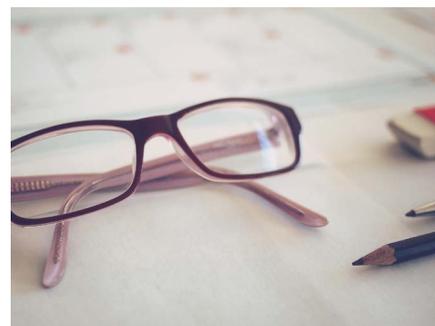
- Travaux de construction – agrandissement;
- Travaux de rénovation – amélioration du bâtiment;
- Travaux de démolition d'un bâtiment;
- Travaux d'installation d'une clôture, d'une haie ou d'un muret;
- Travaux de construction d'un « gazebo », cabanon, galerie ou garage;
- Travaux de remblai et de déblai;
- Abattage d'arbre.

Il est possible de faire votre demande de permis ou certificat en ligne au www.stada.ca ou en remplissant le formulaire de demande de permis directement à l'Hôtel de Ville. Pour toute question ou information, vous pouvez contacter le Service d'urbanisme et environnement au 450 537-3527, poste 2737 ou par courriel à l'adresse suivante : inspecteur@stada.ca. Nous vous invitons aussi à consulter notre site internet pour y trouver un aperçu de la réglementation applicable à votre projet :

www.stada.ca/citoyens/reglements-durbanisme

Délai de traitement des demandes de permis et certificats

À la réception d'une demande de permis ou de certificat complète, le Service d'urbanisme et environnement dispose d'une période de soixante jours pour émettre le permis ou le certificat en conformité avec la réglementation en vigueur. Cependant, le délai moyen pour le traitement d'une demande est d'environ dix jours. En période estivale, le délai peut être supérieur, tout dépendamment de l'achalandage.



L'officier responsable de l'émission des permis doit s'assurer que la demande de permis est conforme aux règlements municipaux ainsi qu'aux lois provinciales, c'est pourquoi un délai de traitement est requis. Soyez assurés que notre département fait de son mieux pour voir à la délivrance des permis et certificats dans le délai le plus rapide.

URBANISME - RAPPELS SAISONNIERS



Procédures quant aux plaintes

Le Service d'urbanisme et environnement est à l'écoute de vos plaintes, questions ou commentaires en lien avec la réglementation d'urbanisme locale. Toutefois, il est important de noter que toute plainte doit être transmise par écrit et ensuite déposée à nos bureaux ou envoyée par courriel à l'adresse suivante : inspecteur@stada.ca.

Un formulaire de plainte est aussi disponible sur le site internet de la municipalité dans la section Citoyens / Formulaire de plainte. Seules les plaintes transmises par écrit seront traitées.

Soyez assurés que toute plainte est confidentielle et que le Service s'assurera de valider si la plainte est fondée. Si tel est le cas, nous interviendrons en fonction de la réglementation municipi-

pale applicable. Si toutefois la plainte ne relève pas de notre département, vous en serez avisé et nous nous assurerons de vous diriger vers les ressources adéquates.

Les chicanes entre voisins, concernant les limites et le bornage de votre propriété, les arbres, l'écoulement des eaux du toit, les clôtures, le bruit, les droits de passages, etc. ne relèvent pas de la Municipalité, mais bien du Code civil du Québec. La première solution consiste bien sûr à tenter de s'entendre avec son voisin pour régler le problème qui vous oppose. Si cette étape s'avère inutile, vous pourriez consulter un avocat pour vous conseiller pour la suite.

Nous comptons sur votre bon jugement pour évaluer si votre plainte peut être réglée par les règlements municipaux ou s'il s'agit d'un litige entre voisins.

Pour plus d'informations, un dépliant est disponible aux bureaux de la Municipalité ou sur le site Web de la Municipalité: [www.stada.ca/Citoyens/Formulaire de plainte/Rapports voisinage](http://www.stada.ca/Citoyens/Formulaire%20de%20plainte/Rapports%20voisinage)

Abris temporaires

Le Service d'urbanisme et environnement vous rappelle que tous les abris temporaires doivent être retirés (métal et toile polyéthylène)

AU PLUS TARD LE 15 AVRIL

Ils doivent être entièrement démontés et entreposés de façon à ne pas être visibles de la voie publique.



Mais que se cache-t-il sous cette neige ?



Bien que l'hiver ait recouvert de son beau manteau blanc nos sols, certains déchets, débris de démolition ou autres demeurent sur le terrain et attendent le printemps.

Nous vous rappelons qu'il est important de garder votre propriété propre et ordonnée, de façon à offrir à tous un milieu de vie salubre, sain et sécuritaire. Le Service d'urbanisme et environnement débutera les inspections de chaque propriété dès l'arrivée du printemps et entend faire appliquer la réglementation.

ENVIRONNEMENT



Projet pilote de cueillette hivernale de compost

Nous procéderons à deux cueillettes hivernales de compost. Elles auront lieu les

15 FÉVRIER ET 15 MARS 2019

Vous pourrez alors vider votre bac brun des résidus organiques qui sont restés depuis l'automne et ainsi, commencer le ménage du printemps avec un bac prêt à recevoir tous vos déchets compostables!

OUTIL EN LIGNE DE RECYC-QUÉBEC

Si la réduction de déchets fait partie de vos priorités depuis longtemps, ou bien si vous avez décidé d'intégrer cette pratique à vos nouvelles résolutions, voici une application mise à votre disposition par Recyc-Québec.



Pour poser le bon geste de récupération

Téléchargez l'appli mobile



Disponible sur Google play

DISPONIBLE SUR App Store



FAMILLE DE MARYLIE JOUBERT AMBASSEURS DU ZÉRO GASPILLAGE À SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

3-2-1-0.COM



Afin de soutenir le déploiement de sa récente campagne de communication en gestion des matières résiduelles intitulée 3-2-1-0 La force du nombre, la MRC d'Argenteuil a lancé un appel à l'été 2018 à tous ses citoyens et citoyennes afin de constituer une communauté d'ambassadeurs du zéro gaspillage à travers ses neuf municipalités locales. Près de vingt candidatures ont été reçues et minutieusement analysées par un comité de travail pour lequel la MRC avait sollicité la participation de Cycle Environnement, firme de service-conseil en environnement.

C'est avec grande fierté que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil vous présente la famille de Marilyne Joubert, nouvelle ambassadrice du zéro gaspillage dans le cadre de la campagne 3-2-1-0 La force du nombre. Vous pourrez suivre leur aventure par l'entremise de plusieurs moyens de communication que nous vous reliaerons régulièrement.

Il faut savoir qu'au printemps 2019, les Argenteuillois seront invités à se livrer au défi à leur tour et ainsi prendre conscience de la quantité de matières qu'ils génèrent. C'est de cette façon que « La force du nombre » viendra prendre tout son sens!

DÉCOMPTE VERS UN NOUVEAU DÉPART 3-2-1-0

La force du nombre est une campagne de communication réalisée par la MRC d'Argenteuil auprès de ses citoyens corporatifs et résidentiels. Le but de la campagne est de faire connaître les services offerts sur le territoire pour la gestion des matières résiduelles et changer les comportements de la population pour qu'elle adopte de bonnes habitudes et, ultimement, réduise la proportion de matières dirigées vers l'enfouissement, conformément à son Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020. Des documents promotionnels sont disponibles à l'Hôtel de Ville de Saint-André-d'Argenteuil pour les citoyens.

UN OUTIL À VOTRE DISPOSITION

TÉLÉGRAMME



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.

LE TÉLÉGRAMME

De votre MRC à vous

www.argenteuil.qc.ca
@MRCdArgenteuil

SÉANCES DE CONSEIL

MRC

Les mercredis à 19 h :
16 janvier 2019
13 février 2019
13 mars 2019

TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF DEUX SERVICES POUR NOS CITOYENS

SKIBUS
ARGENTEUIL

ALLER-RETOUR > 7\$

TOUS LES VENDREDIS SOIRS
DU 11 JANVIER AU 8 MARS 2019

SERVICE DE NAVETTE
D'ARGENTEUIL AUX STATIONS DE
SKI MORIN-HEIGHTS ET SAINT-SAUVEUR

PLACES LIMITÉES | SUR RÉSERVATION SEULEMENT

PROCUREZ-VOUS VOTRE BILLET

Au : Service des transports

Dans l'autobus : Auprès du chauffeur



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.



TRANSPORT
ADAPTÉ ET COLLECTIF
Pratique. Pour vous.



CIRCUIT
Argenteuil / Saint-Jérôme

TRANSPORT GRATUIT
EN JANVIER ET FÉVRIER

POUR LES
ÉTUDIANTS RÉSIDENTS
D'ARGENTEUIL*

*Sur présentation d'une
preuve de résidence.



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.



TRANSPORT
ADAPTÉ ET COLLECTIF
Pratique. Pour vous.

Information : 450 562.5797 • argenteuil.qc.ca



HORAIRE DU PATIN ET DU HOCKEY LIBRE AUX

ARÉNAS KEVIN-LOWE-PIERRE-PAGÉ ET GILLES-LUPIEN

Les sessions de patin libre et de hockey libre sont offertes gratuitement pour tous les résidents de la MRC d'Argenteuil.

ARÉNA KEVIN-LOWE-PIERRE-PAGÉ

Lundi	15 h à 16 h 16 h à 17 h 15	Patin libre aînés Hockey libre 15 ans et -
Mardi	16 h à 16 h 45	Patin libre
Mercredi	15 h à 16 h 16 h à 17 h	Hockey libre aînés Patin libre
Jeudi	16 h à 16 h 45	Patin libre
Vendredi	17 h à 18 h	Patin libre

ARÉNA GILLES-LUPIEN

Dimanche	13 h 30 à 15 h 15 h à 16 h 15	Patin libre Hockey libre
Lundi	15 h à 16 h 30	Patin libre
Mardi	16 h à 17 h 15	Patin libre
Jeudi	15 h à 16 h 16 h à 17 h 15	Patin libre aînés Hockey libre 16 ans et +
Vendredi	15 h à 16 h 16 h à 17 h 15	Hockey libre aînés Hockey libre familial
Samedi	18 h à 19 h 15 19 h 15 à 20 h 30	Patin libre Hockey libre 16 ans et +



CLUB DE SOCCER LYNX DE LACHUTE

Soirée d'inscription

12 FÉVRIER 2019

De 18 h 30 à 20 h • Aréna de Lachute

info@soccerlachute.com



Pierre Verville et Damien Robitaille seront sur scène à Lachute. Deux grands artistes s'amènent pour la cause des oiseaux à Lachute.

Connus pour leur passion pour les oiseaux, l'auteur-compositeur et interprète Damien Robitaille et l'acteur, humoriste et imitateur Pierre Verville s'uniront sur la scène de la Polyvalente Lavigne de Lachute le 28 septembre prochain, dans le cadre de la Soirée-bénéfice DOA. Développement ornithologique Argenteuil (DOA) est fier d'annoncer la tenue de cette soirée très spéciale qui se déroulera à l'automne, en pleine migration des oiseaux! Faire se poser deux grands de la scène, chez nous, dans Argenteuil, et pour une même cause, nos oiseaux, a été très facile, malgré les agendas bien remplis de ces deux ornithophiles.



Tant pour Damien Robitaille que pour Pierre Verville, il allait de soi de soutenir un organisme qui a pour mission de développer le caractère ornithologique de tout le territoire de la MRC d'Argenteuil, en favorisant l'accès, les connaissances et les intérêts pour les oiseaux et leurs habitats. « Pour soutenir DOA à son tour, la population n'a qu'à se faire plaisir en assistant à cette soirée fort prometteuse », d'inviter Martin Picard, biologiste et directeur général de DOA depuis la fondation de l'organisme en 2015.

Billets en vente seulement sur le site developpementornithologiqueargenteuil.org
Places limitées au cout de 39 \$ par personne. Un billet donne accès à plusieurs activités entourant la prestation musicale de Damien Robitaille, une soirée haute en couleur qui sera animée par Pierre Verville. Tous les profits serviront pour un projet majeur d'aménagement d'un milieu humide sur le territoire d'Argenteuil.

C'est devant une salle comble d'enfants, de parents et de grands-parents que s'est déroulé, le 9 décembre dernier, le dépouillement de l'arbre de Noël. Les yeux encore éblouis par la cinquantaine de chars illuminés qui ont défilé dans les rues de Saint-André-d'Argenteuil la veille, les citoyens se sont donné rendez-vous au sous-sol de l'église Saint-André Apôtre, pour accueillir le père Noël en dansant et chantant les airs de fêtes joués par Stéphane Arsenault et deux autres musiciens de talent. Le père Noël et la fée des étoiles ont remis des cadeaux à tous les enfants.



Merci aux Lutins du père Noël de Saint-André-d'Argenteuil pour leur précieuse implication dans ces événements. Nous remercions également tous ceux qui ont vendu ou se sont procuré des billets pour le tirage du voyage. Ce tirage est la principale source de revenus pour les activités des Lutins en faveur des enfants andréens de 0 à 12 ans.

Cette année, les gagnants du tirage pour un crédit voyage sont Francine et Martin de Brownsburg-Chatham.

Nous désirons encore une fois remercier tous les citoyens, familles et visiteurs qui, par leur participation ou leur présence, ont assuré le succès de ces deux jours d'événements lumineux. En particulier Monsieur et Madame Marineau qui ont ouvert leur cour et accueilli la foule, ainsi que les résidents toujours plus créatifs pour améliorer le décor sur le parcours.

SOUVENIRS DU DÉPOUILLEMENT DU SAPIN DES LUTINS





3, route des Seigneurs
Saint-André-d'Argenteuil

(450) 537-2022
aufildesmots@bellnet.ca

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	17 h à 19 h
Mercredi	14 h à 19 h
Judi	17 h à 19 h
Vendredi	17 h à 19 h
Samedi	10 h à 12 h

Membre de Réseau Biblio des Laurentides



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Votre bibliothèque fait peau neuve!

NOUVEAU LOGO, NOUVEAUX SERVICES, NOUVEAUX LIVRES !

Dès la mi-janvier, les membres de la Bibliothèque Au fil des mots auront accès à tous les services numériques de BiblioRéseau. Livres et revues numériques, cours en ligne, généalogie, ressources pour proches aidants, etc. seront accessibles via la plateforme : **Mabiblioamoi.ca**

Pour pouvoir effectuer ces changements majeurs dans les services, former les bénévoles pour mieux vous servir et recevoir une panoplie de nouveaux livres, la bibliothèque sera fermée pendant tout le mois de février.

DÈS LE 1ER MARS, NOUS POURRONS VOUS ACCUEILLIR DE NOUVEAU DANS NOS LOCAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres de la Bibliothèque sont conviés à l'assemblée générale mercredi le

27 mars à 19 h au local de la bibliothèque.

aufildesmots.org



DES NOUVELLES DU MUSÉE RÉGIONAL D'ARGENTEUIL

Tout au long de l'été 2018, le Musée régional d'Argenteuil a célébré son 80^e anniversaire avec une programmation spéciale. Merci à tous nos partenaires dont la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil et la MRC d'Argenteuil, notre fabuleuse équipe de bénévoles et les nombreux citoyens qui y ont participé.

Le Musée travaille présentement sur deux projets de numérisation mettant à l'honneur la docteure Maude Abbott et sa famille, originaires de Saint-André-d'Argenteuil. Ces projets seront disponibles sur le Web au début de l'été 2019. La saison estivale du Musée débutera le mercredi 19 juin et sa traditionnelle fête champêtre devrait avoir lieu, grâce au soutien de la Municipalité, le dimanche 7 juillet.

En terminant, permettez-nous de rendre hommage à Monsieur Luc Grondin, président du Musée qui est décédé le 29 novembre dernier des suites d'un cancer après un vaillant combat. Luc a été pour toute l'équipe du Musée une source d'inspiration et de détermination. Nous garderons un souvenir impérissable de cet homme intègre et dévoué. L'Assemblée générale annuelle du Musée se tiendra à la fin mars 2019 et plusieurs postes au sein du conseil d'administration seront disponibles. Nous espérons que vous serez des nôtres. La date exacte sera communiquée sous peu.



LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

DU 11 AU 15 FÉVRIER 2019

JOURNEESPERSERVERANCESCOLAIRE.COM



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Juste avant les fêtes, les élèves de l'école Saint-André ont apprécié toute une série d'activités de circonstance.



Après le défilé de mode ayant généré quelques revenus pour les projets scolaires, les familles ont été émerveillées par les spectacles de cirque en musique. La pièce de théâtre du chat botté a été un succès, et bien entendu, la visite du père Noël lors d'un déjeuner pyjamas festif a clos le premier trimestre scolaire de façon merveilleuse.

La rentrée apporte aussi son lot d'animations. Les activités parascolaires, sportives ou culturelles sont lancées. Parmi elles, nous trouvons notamment le soccer, le hockey cosom, l'anglais, l'improvisation ou le kinball, mais il était également possible de choisir la danse, la musique, ou encore le bricolage.

Pendant ce temps, quelques sportifs s'illustrent dans la ligue interécole de basketball avec beaucoup de plaisir.

Ne manquez pas les prochaines inscriptions parascolaire en même temps que la remise des bulletins le 28 février prochain. La liste des activités vous sera acheminée via le cartable de votre enfant et par envoi courriel.



Sonia Legault

kinésiologue et
agente de
coordination locale
petite enfance.

ON BOUGE AVEC SONIA



Chaque mardi, à 9 h 30, rejoignez Sonia au sous-sol de la mairie de Saint-André d'Argenteuil pour des activités éducatives, sportives, pédagogiques et sociales pour tous les enfants de 0 à 5 ans et leur famille.

Mardi 5 février Ani-Mots 1

C'est un programme d'activités stimulantes, axé sur le développement du langage chez les enfants de 0-5 ans. Le thème sera : les chevaliers et les princesses.



Mardi 12 février Le partage

Si tu le veux bien, apporte un jouet avec lequel tu ne joues plus et nous le partagerons avec d'autres enfants. Nous préparerons et mangerons tous ensemble un cœur de quatre-quarts aux framboises et par des jeux coopératifs, nous réaliserons que certaines activités sont impossibles seuls.

Mardi 19 février Motricité fine

Voici le programme de la journée : des jeux pour faire travailler les petits doigts des enfants avec du matériel simple et ludique. Sous la forme d'ateliers créatifs, ils s'amuseront et développeront leur motricité fine.

Mardi 26 février Sortie de ski de fond

Aujourd'hui, nous ferons notre première sortie de ski de fond! Prévoir des vêtements chauds. Nous apprendrons comment les utiliser sous forme de jeux et nous tenterons même un petit parcours.



Mardi 5 mars Activité de la relâche

Rendez-vous à toute la famille à 10 h pour un atelier de danse expression : on bouge en famille pour se sentir bien.

Mardi le 12 mars Ani-mots 2

Sous le thème des contraires, nous nous amuserons ensemble à des activités stimulantes axées sur le développement du langage des 0 - 5 ans avec l'activité Ani-Mots en collaboration avec la Maison de la Famille.



Mardi 19 mars Les oiseaux du printemps

Nous apprendrons à les reconnaître, à les différencier et nous préparerons une collation d'oiseaux à apporter à la maison! De plus, tu bricoleras le plus bel oiseau du printemps jamais vu.



Mardi 26 mars La cabane sucrée

Porte ta plus belle chemise à carreaux et viens me voir pour une journée SUCRÉE! Nous préparerons de la pâte à modeler au sucre d'érable, essayerons d'identifier l'eau d'érable parmi plusieurs liquides et imiterons le goutte-à-goutte de l'érable.

Programmation sujette à changement
consultez la page FB

ON BOUGE À SAINT-ANDRÉ

Vous pouvez encore vous joindre aux groupes d'activité sous réserve de place ou que le cours ait bien lieu. Sinon préparez-vous pour la prochaine session de cours de mise en forme (voir plus bas)



Club d'échecs • lundi 18 h 30 • salle communautaire • GRATUIT

Ouvert à tous, on y joue des parties et on y reçoit des centaines de conseils pour améliorer son jeu. Une belle activité familiale! Et c'est gratuit! Informations : 450 537-1368

Cardio fessier • mardi 18 h 30 • salle communautaire • 108 \$ + taxes

Programme d'entraînement principalement axé sur le raffermissement, la tonification des muscles fessiers et des abdominaux, ainsi que l'amélioration cardiovasculaire. Vous devez apporter un tapis et une bande élastique.

12 SÉANCES DU 22 JANVIER AU 9 AVRIL

Hatha Yoga • mardi 19 h 35 • salle communautaire • 108 \$ + taxes

La pratique du yoga vise à unir le corps, le cœur et l'esprit : étirer et tonifier vos muscles en profondeur afin de réduire le stress. Vous devez apporter un tapis.

12 SÉANCES DU 22 JANVIER AU 9 AVRIL

Essentrics en douceur 50+ • vendredi 11 h • salle communautaire • 108 \$ + taxes

La technique Essentrics™ constitue une méthode de «renforcement/étirement» qui met l'accent sur la contraction pendant la phase d'allongement du muscle. Ce type d'entraînement a pour effet de renforcer le muscle en même temps de l'allonger permettant de développer un corps mince et ferme. Vous devez apporter un tapis.

12 SÉANCES DU 25 JANVIER AU 12 AVRIL



Badminton • jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 • gymnase de l'école

35 \$ taxes incluses - ou 5 \$ /séance (paiement sur place)

DU 17 JANVIER AU 4 AVRIL

Mise en forme du printemps • Début des cours le 22 avril • 72 \$ + taxes

Inscriptions début avril. Nouveau : le PIYO dynamique, mélange de Pilates et yoga en musique!!

ACTIVITÉS HIVERNALES

Patinoire Saint-André

Les horaires sont sujets à changement en fonction des conditions climatiques.



HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi	16 h à 21 h
Vendredi	16 h à 22 h
Samedi	13 h à 21 h
Dimanche	13 h à 21 h

DURANT LA RELÂCHE SCOLAIRE

Toute la semaine de 13 h à 21 h

Boisé Von Allmen

Ski de fond, raquette, observation faunique...autant d'activités pour profiter de la saison hivernale à deux pas de chez vous! Accès via la route 344 ou le chemin de l'Île-aux-Chats.



PROGRAMMATION DE LA RELÂCHE

Lundi 4 mars

Sortie au mont Avila

Forfait au choix ski ou glissades.

Options de location d'équipement, de bus et de lunch (\$). Tarifs, inscriptions et informations à l'Hôtel de Ville.

Mardi 5 mars • 10 h

Danse créative et interactive

avec Karrine Morrisson à 10 h à la salle communautaire. L'après-midi, Sonia nous accompagne pour une sortie de groupe avec des jeux actifs pour toute la famille. Possibilité d'emprunter des raquettes sur réservation. Rendez vous à 13 h au stationnement du boisé Von Allmen.

Mercredi 6 mars

Glissade à la Villa Mont-Joie

avec chocolat chaud, dîner au café partage puis après-midi jeux de société avec Méli-Mélo au local de la Maison de la Famille. Vous pouvez choisir de participer à toute la journée ou en profiter un moment. Informations et inscriptions 450 562-0503.



Jeudi 7 mars • En soirée

Disco patin et feux d'artifice

Si la météo le permet.

Vendredi 8 mars • 10 h

Spectacle de magie Érik Élétrik

Salle communautaire. Spectacle gratuit pour toute la famille!

OFFRE D'EMPLOI

- Animateurs de camp de jour pour les 5 à 11 ans.
- Animateurs de camp de jour pour le club ado
- Accompagnateurs

DISPONIBILITÉ

Formation en juin (fin de semaine complète) être disponible de la fin juin jusqu'au 10 août.

EXIGENCES

Avoir 16 ans, être responsable et dynamique, formation DAFA un atout.

FONCTIONS

Animer et encadrer des activités sportives, culturelles éducatives, d'arts plastiques et de plein air. Participer à l'organisation d'activités spéciales. Assurer le bien-être et la sécurité des jeunes. Planifier un horaire de travail en équipe.

DATE LIMITE

Les personnes intéressées à déposer leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation d'ici le 30 mars 2019 aux coordonnées suivantes : info@stada.ca